

## **Erratum dans le compte rendu du conseil municipal du 30 mai 2018**

**Un 2<sup>ème</sup> cabinet médical ouvrira à Savigny : soit en fin d'année soit début 2019. Il ne s'agit pas d'une personne remplaçant le Dr Roset. Ce médecin sera un 2<sup>ème</sup> médecin présent sur la Commune et exercera son activité dans un cabinet médical temporairement situé à la cure.**